

«Do you speak start-ups/scale-ups?»

Problématiques juridiques, mesures (étatiques) de soutien, écosystème

09 septembre 2020 (Lausanne, journée entière)

29 octobre 2020 (Genève, journée entière)

Nouveauté



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Personnes actives dans le conseil aux entreprises, notamment pour les questions d'ordre fiscal, juridique et/ou comptable (fiduciaires, avocats, notaires, banques, fonds d'investissement, organismes de soutien/conseil aux entreprises et aux start-up, entrepreneurs).

Contexte et problématique

Ce séminaire pluridisciplinaire permettra une présentation:

- (i) de l'écosystème (organismes de soutien, sources de financement, pôles de compétence ...),
- (ii) des spécificités (lois cantonales spéciales, difficultés juridiques rencontrées, rôle attendu des fiduciaires, not. experts réviseurs agréés), et
- (iii) du langage particulier (start-up/scale-up, venture capital, seed, crowdfunding, cap table, series A/B/C, exit, lean management, convertible loan, ESOP, ICO, etc.), des start-ups en tant que jeunes entreprises.

Nous répondrons aux questions suivantes:

- Qu'est-ce qu'une start-up? En quoi présente-t-elle des caractéristiques particulières ou exige-t-elle des besoins particuliers? Que signifient certains termes propres à ce domaine? Quelles problématiques juridiques soulèvent les start-ups/scale-ups?
- Quelle est l'importance de l'écosystème en Suisse? Quels sont les moyens mis en œuvre par nos autorités (fédérales et cantonales) pour soutenir cette jeune économie?
- Qu'est-ce qu'une ICO? Comment fonctionne-t-elle? Quel est le rôle d'un fiduciaire dans ce processus?

Nous accueillerons également le témoignage de jeunes entrepreneurs qui vivent l'aventure «start-up» depuis de nombreuses années avec succès. Ils témoigneront de leur motivation, des difficultés rencontrées, des erreurs qu'il convient d'éviter, des succès rencontrés, du futur de leur entreprise.

Objectifs

- Apprivoiser la terminologie et les principales étapes de l'écosystème «start-up/scale-up»;
- Identifier les enjeux juridiques et comptables particuliers liés;
- Connaître les mesures de soutien et d'aide, afin d'orienter les clients;
- Comprendre le déroulement d'une ICO.

Thèmes

- Droit des sociétés et domaines juridiques liés;
- Politique publique d'aide et d'encouragement à l'innovation;
- Finance d'entreprise.

Méthode

Définition des principes, de la terminologie et des enjeux, illustration par des exemples pratiques, des cas réels ou des infographies

Témoignages

Session(s) de questions & réponses

Responsables du séminaire

Maxime Chollet, Avocat, licence en gestion d'entreprises (HEC), enseignant HEG (Genève), associé, VISCHER Genève Sàrl

Damien Conus, Avocat, LL.M. (Berkeley), associé, VISCHER Genève Sàrl

Conférenciers

Maxime Chollet, (voir ci-dessus)

Damien Conus, (voir ci-dessus)

Fabien Gilloz, Avocat, associé, Ochsner & Associés, Genève

James Miners, Senior Advisor FONGIT, expert Innosuisse

Lausanne:

Caroline Graf, Cheffe de projet Innovaud

Jean de Wolff, Administrateur de sociétés et maître de conférence, coach start-up Innosuisse

Guillaume Dupasquier, Fondateur et CEO, Domsafety SA

Genève:

Patrick Schefer, Directeur FAE

Simon Johnson, Vice-président de l'association suisse de l'industrie du drone, secrétaire général de la Global UTM Association, coach start-up Innosuisse

Grégoire Ribordy, Fondateur et CEO, id Quantique SA

Dates

09.09.2020 journée entière – Lausanne

29.10.2020 journée entière – Genève

Lieux

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Fairmont Grand Hotel Geneva
Quai du Mont Blanc 19
1201 Genève
www.fairmont.com/geneva

Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre

CHF 680.– collaborateur spécialisé ou

expert membre individuel d'EXPERTSuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTSuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

«Do you speak start-ups/scale-ups?»

- 09 septembre 2020 (Lausanne, journée entière)
 29 octobre 2020 (Genève, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant le date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.